



Conseil de sécurité

Distr. générale
28 janvier 2021
Français
Original : arabe

Lettres identiques datées du 27 janvier 2021, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Comme suite à nos lettres concernant les violations de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne commises par les gouvernements de certains États Membres de l'ONU et sur instruction de mon gouvernement, je vous communique les informations suivantes :

Ces derniers mois, des gouvernements d'États occidentaux Membres de l'ONU ont enfreint les principes du droit international ainsi que les dispositions de la Charte des Nations Unies et des résolutions du Conseil de sécurité dans lesquelles il est souligné que la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne doivent être pleinement respectées. Des délégations de ces gouvernements se sont infiltrées illégalement dans le pays, sans avoir établi au préalable de coordination avec le Gouvernement syrien et sans avoir obtenu son approbation et les visas d'entrée requis. Elles se sont rendues dans des régions du nord-est de la Syrie, occupées par les forces américaines et les milices séparatistes qui leur sont inféodées.

On trouvera ci-après la liste des délégations étrangères qui sont entrées illégalement sur le territoire syrien dans le nord-est, par le point de passage illégal de Semalka, depuis le 1^{er} juin 2020 :

- Le 1^{er} juin 2020, plusieurs journalistes occidentaux se sont infiltrés dans la province de Hassaké et ont effectué des visites dans des centres de détention illégaux gérés par la soi-disant Administration autonome ;
- Le 16 juin 2020, l'ancien Ambassadeur des États-Unis, William Roebuck, s'est infiltré dans la région et a rencontré des dirigeants de la soi-disant Administration autonome ;
- Le 21 juin 2020, une délégation française s'est infiltrée dans la région de Malikiyé sous prétexte de récupérer des enfants de membres de l'organisation terroriste Daech ;
- Le 24 juin 2020, des journalistes se sont infiltrés dans la prison dite du lycée industriel de Hassaké, qui relève de la soi-disant Administration autonome ;
- Le 26 juin 2020, une équipe de France 24, composée d'un journaliste, de deux assistants et de quatre cadres, s'est infiltrée dans la ville de Hassaké sous prétexte de réaliser un documentaire sur les centres de détention des membres de l'organisation terroriste Daech et de leurs enfants dans le camp de Hol ;



- Le 31 août 2020, une délégation américaine a pris un hélicoptère pour s'infiltrer dans le pays. Elle était composée de Zahra Bell, « représentante du Département d'État des États-Unis dans le nord-est de la République arabe syrienne », de son assistante et de plusieurs membres. Ils ont rencontré les milices séparatistes des « Forces démocratiques syriennes », inféodées à l'occupant américain ;
- Le 9 septembre 2020, une délégation britannique composée de sept personnes s'est infiltrée dans le pays et a tenu des réunions au Life Stone Resort, au nord-ouest de Hassaké ;
- Le 16 septembre 2020, une délégation britannique s'est infiltrée dans le pays, dirigée par Martin Longden, Envoyé spécial britannique en Syrie ;
- Le 7 octobre 2020, une délégation canadienne s'est infiltrée dans le pays, dirigée par Gregory Galligan, coordinateur pour la Syrie au Ministère canadien des affaires étrangères ;
- Le 17 octobre 2020, une délégation du Ministère suédois des affaires étrangères s'est infiltrée dans le pays, dirigée par Per Ornius, Envoyé spécial du Ministère pour le dossier syrien, Thomas Markus, responsable de l'assistance humanitaire du Ministère, et Evin Çetin, conseiller à l'Institut européen pour la paix ;
- Le 27 octobre 2020, une délégation religieuse américaine s'est infiltrée dans le pays, composée de Nadine Maenza, vice-présidente de la Commission on International Religious Freedom et de Steve Berger, pasteur de l'église évangélique dans la capitale de l'État du Tennessee ;
- Le 5 novembre 2020, Hannah Neumann, membre du Parlement européen, s'est infiltrée dans le pays et a tenu des réunions dans la région ;
- Le 15 novembre 2020, une délégation des États-Unis s'est infiltrée dans le pays, dirigée par David Brownstein, « Envoyé spécial adjoint pour la Syrie », et a tenu une série de réunions avec les chefs des soi-disant Forces démocratiques syriennes, inféodées à l'occupant américain, dans le nord-ouest de la ville de Hassaké ;
- Le 23 novembre 2020, une délégation du Département d'État des États-Unis s'est infiltrée dans le pays et a tenu plusieurs réunions ;
- Le 1^{er} décembre 2020, une délégation de la soi-disant Association nationale syrienne s'est infiltrée dans la ville de Qamichli pour tenir une série de réunions avec le soi-disant Conseil démocratique syrien et la soi-disant Administration autonome ; L'association susmentionnée, constituée en Espagne, comprend des membres de gauche et des dissidents à l'étranger et a annoncé son adhésion au soi-disant Conseil démocratique syrien ;
- Le 4 décembre 2020, une délégation parlementaire belge s'est infiltrée dans le pays et a rencontré le soi-disant Bureau des affaires étrangères de la soi-disant Administration autonome. La délégation comprenait les députés George Dalman, Koen Metsu, Philippe Vansteenkiste et Rudi Melek, ainsi que Heidi De Pauw, directrice générale de Child Focus ;
- Le 15 décembre 2020, une délégation de l'Agence française d'aide à la coopération technique et au développement (ACTED) s'est infiltrée dans la région de Hassaké et a visité un centre de détention appartenant aux forces séparatistes des soi-disant Forces démocratiques syriennes ;
- Le 18 décembre 2020, des délégations allemande et finlandaise se sont infiltrées dans le pays pour effectuer deux visites distinctes dans la région de Qamichli et y sont restées pendant deux jours. La délégation finlandaise comprenait Jussi

Tanner, Envoyé spécial du Ministère finlandais des affaires étrangères auprès de l'ONU, et Antti Bonkonen, responsable de l'unité d'aide consulaire. La délégation allemande était constituée de Kurt George Stückel Stückel Fried, Directeur des affaires consulaires et de l'immigration du Ministère allemand des affaires étrangères, et de Manga Klis, chef du département de l'aide consulaire. Les deux délégations ont rencontré des fonctionnaires de la soi-disant Administration autonome ;

- Le 19 décembre 2020, une délégation autrichienne s'est infiltrée dans la ville de Qamichli. Elle comprenait Ewa Dziejdzic, députée autrichienne du Parti des Verts, Reinhold Lopatka, député autrichien du Parti populaire chrétien conservateur, et Thomas Schmidinger, professeur de sciences politiques à l'Université de Vienne. La délégation a rencontré des dirigeants de la soi-disant Administration autonome ;
- Le 25 décembre 2020, une délégation belge s'est infiltrée à Qamichli par le passage illégal de Semalka et a rencontré le chef de la soi-disant Direction des relations étrangères de l'Administration autonome ;
- Le 29 décembre 2020, une délégation de journalistes américains s'est infiltrée dans la région de Hassaké et a visité un hôpital et des bureaux des soi-disant Forces démocratiques syriennes, inféodées à l'occupant américain dans le nord-est de Hassaké ;
- Le 8 janvier 2021, une délégation européenne s'est infiltrée dans le pays par le point de passage illégal de Semalka et a rencontré Fener al-Kait, le soi-disant coprésident adjoint de la direction des affaires étrangères de l'Administration autonome, en présence d'un représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ;
- Le 14 janvier 2021, une délégation française s'est infiltrée dans le pays, dirigée par Eric Chevallier, directeur du Centre de crise et de soutien du Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères. Elle s'est rendue dans des zones contrôlées par la soi-disant Administration autonome et a signé des accords avec cette entité illégitime.

Le Gouvernement syrien condamne ces violations et ces comportements irresponsables, qui sont contraires aux dispositions du droit international, de la Charte des Nations Unies et de la résolution [2254 \(2020\)](#) du Conseil de sécurité et contreviennent aux principes régissant les relations internationales, qui exigent de notifier au préalable le gouvernement du pays concerné, d'établir une coordination avec lui et d'obtenir son aval, en prévision de la visite d'une délégation.

La Syrie souligne que ces graves violations dénotent un manque de respect de la part des États susmentionnés à l'égard du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité dans lesquelles celui-ci a souligné la nécessité de respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale nationales.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Bashar **Ja'afari**